

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MARS 2021

MENACE DE FERMETURE de la MAISON DES SYNDICATS à EVRY

Construite en 1983 pour les syndicats représentatifs essonniers, la Maison des syndicats (autrement appelée Bourse départementale du travail), est menacée de fermeture suite à un pourrissement du dialogue instauré par le conseil départemental depuis 2015. Rappelons que la Maison des syndicats est le bien commun de tous les salariés de l'Essonne. C'est un élément indispensable aux syndicats pour s'organiser, se former, accueillir et aider les travailleurs et exercer la démocratie. La Maison des syndicats est d'utilité publique.

En décembre 2016, après 33 ans de présence dans l'immeuble situé place des Terrasses de l'Agora à Evry, les 7 organisations syndicales ont reçu l'ordre de rendre les clés au plus tard le 30 juin 2017. Le conseil départemental, invoquant une mise aux normes du bâtiment trop coûteuse, prévoit de le vendre. Notons que le coût annoncé de 6 millions d'euros de travaux est en réalité un montant gonflé artificiellement par les conseillers techniques mandatés par la collectivité afin de justifier la décision de se débarrasser de l'immeuble. Cependant, on ne peut que dénoncer l'état d'insalubrité et par là même d'insécurité des locaux.

Les syndicats se sont vu proposer un relogement dans les anciens locaux du SDIS 91 (service départemental d'incendie et de secours), dont l'éloignement du centre d'Evry, la surface inférieure de 200m², l'absence de salle de réunion, l'impossibilité d'installer le matériel de reprographie, et la configuration en open space empêchent le fonctionnement des unités syndicales, la confidentialité, les réunions et l'accueil du public. Les syndicats ont refusé d'être relogés dans ces locaux trop petits et inadaptés.

M. Durovray prétend ne rien avoir contre les syndicats, mais il refuse de les recevoir depuis 2016 et argue en faveur de la rationalisation du parc immobilier du département. La Maison des syndicats n'est pas à vendre et c'est grâce à une forte mobilisation et 15000 signatures que, le 29 mai 2017, la procédure d'expulsion a été suspendue. La bataille a été remportée.

Considérant alors que les syndicats sont locataires d'un bâtiment dont l'état est propriétaire, le conseil départemental évoque l'établissement d'un bail. Le poste de gardien assermenté, logé sur place, est supprimé et l'agent d'accueil retraité n'est pas remplacé. Le ménage n'est plus assuré. Les syndicats demandent une convention d'hébergement à titre gratuit.

Les négociations sur la prise en charge des frais de fonctionnement et de rénovation restent au point mort jusqu'en 2019 où le conseil départemental propose une convention d'occupation des locaux financièrement insupportable pour les syndicats. Le comité de gestion de la bourse du travail devrait assumer la charge des fluides (eau, électricité, gaz) et la rémunération des personnels d'accueil. A titre d'information, les frais d'accueil et de gardiennage s'élevaient à 136.000 € en 2016. En contrepartie, la collectivité octroierait une subvention annuelle correspondant au coût des fluides. Nul n'ignore que le montant des subventions connaît, d'année en année, des variations souvent à la baisse.

Silence depuis 2 ans, puis, le 2 mars 2021, M. Durovray répond aux syndicats dans un courrier, méprisant et mensonger où il indique notamment que le Département avait proposé des locaux neufs aux syndicats. Faux puisqu'il s'agit des anciens locaux du SDIS.

Le 25 février dernier, la commission de sécurité communale d'Evry, après visite des locaux, pose un ultimatum : à défaut de mise en conformité des locaux dans un délai de 3 mois, leur fermeture sera inévitable. Or, c'est au propriétaire, à savoir le conseil départemental, que revient la responsabilité exclusive des travaux d'entretien et de réparation. Le Département a volontairement laisser pourrir la situation.

Le 3 mars dernier, les organisations syndicales CGT, CFE-CGC, CFTC, FSU, UNSA, et FO, soutenus par le maire d'Evry, ont donné une conférence de presse appelant à un **Rassemblement Mercredi 17 mars à 12H00** devant la préfecture et devant le conseil Départemental.

Monsieur Durovray, son Président, refuse de prendre ses responsabilités et de faire le nécessaire. Cela fait maintenant 5 ans que le Conseil Départemental se moque des organisations syndicales.

Face à la menace, le temps presse !

Face à la volonté politique de reprendre aux salariés les moyens de s'organiser et de faire respecter leurs droits, il faut faire monter la pression sur le Président du Conseil Départemental et sur le préfet qui décidera de fermer ou pas la Bourse du travail .

Il y a urgence. Fermer la bourse du travail, c'est refuser à des salariés en détresse leur droit à être défendus.

Nous faisons appel à tous les militants, élus, syndiqués pour être présents à ce rassemblement du mercredi 17 mars à 12H00.